

INTERPELLATION

Auteur Gilbert Truffer, AdG/LA, Doris Schmidhalter-Näfen, AdG/LA, Werner Jordan, AdG/LA, et Reinhold Schnyder, AdG/LA
Objet A propos des chiffres des entreprises électriques
Date 14.06.2018
Numéro 1.0260

Manifestement, le service compétent ne dispose pas des bons chiffres.

Les comptes 2017 contiennent des provisions dépassant 80 millions de francs dues à des redevances hydrauliques non payées par l'entreprise Alpiq, et ce depuis 2014. Pourquoi ces provisions n'ont-elles pas été communiquées avant? Des listes et des évaluations à ce sujet peuvent clarifier les choses.

Une évaluation des montants imposés montrera qui a payé combien d'impôts, et où ils ont été versés. Cette évaluation montrera qu'une grande partie des bénéfices sont toujours imposés en dehors du canton.

L'année passée, une étude d'EICom a montré qu'au cours des dix dernières années, les grandes compagnies d'électricité ont payé en tout plus de dividendes à leurs actionnaires que de redevances hydrauliques aux propriétaires de l'eau. Malgré tout, les barons de l'électricité ont encore voulu une baisse des redevances hydrauliques.

Une évaluation des chiffres en question apportera également un peu de clarté. Ce sera déterminant pour les futures discussions avec les producteurs d'électricité.

Manifestement, le service compétent ne dispose pas des bons chiffres, à savoir:

- revenus
- bénéfices
- impôts
- redevances hydrauliques
- dividendes

Conclusion

- Quels chiffres sont disponibles?
- Quels chiffres doit-on obtenir?
- D'ici à quand le service peut-il obtenir ces chiffres?
- Combien cela coûte-t-il d'obtenir ces chiffres?